

COURS D'ANGLAIS – NIVEAU AVANCE

Niveau B2-C1 du CECRL

Enseignante : Mary Bouley

Organisation de la formation :

10 séances de 1h30 par semestre

Pré requis :

- Avoir validé le niveau B1 et idéalement le niveau B2 selon les échelles définies par le « Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues »

Objectifs généraux :

- Acquérir l'aisance nécessaire à la compréhension de l'oral et la prise de parole
- Approfondir le travail sur des structures idiomatiques complexes ; à ce niveau, les structures grammaticales sont considérées comme acquises et ne font pas l'objet de révisions particulières

Objectifs pédagogiques :

- Expression orale (activité langagière privilégiée) : être capable de prendre part sans difficulté à un échange en anglais sur un sujet d'intérêt général
- Compréhension de l'écrit : pouvoir comprendre des textes authentiques (articles de presse, extraits de romans etc., selon les demandes des participants)
- Compréhension de l'oral : pouvoir comprendre des documents authentiques (internet, films, locuteur natif, etc.)
- Mobiliser aisément le vocabulaire nécessaire à des situations de communication réalistes et variées.

Modalités pédagogiques :

- Comme le cours est un moment de pratique, l'assiduité à celui-ci est impérative
- Une éventuelle évaluation des participants reposera sur l'assiduité et la participation active en cours
- Utilisation de supports de cours authentiques choisis en fonction des intérêts des participants
- Types d'activités proposées : interactions, débats, discussions, jeux de rôles, etc.

Supports d'enseignement :

Les supports de cours seront choisis en fonction des intérêts des apprenants.

Evaluation du niveau :

Les quatre compétences (CO, EO, CE, EE) seront évaluées.